Envoyé en préfecture le 24/09/2026
Reçu en préfecture le 24/09/2026
Publié le
ID : 035-213500341-20260917-DE_2026_057-DE

LA BOUSSAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Le 17 septembre 2026, le Conseil municipal s'est réuni Salle du Conseil Municipal, Mairie sous la présidence de Christine FAUVEL, suivant convocation transmise le jeudi 10 septembre 2026 par voie dématérialisée.

En présence de : VITASSE Marie-Frédérique, LOIZEAU Cyrille, RABOURT Jean-Luc, NOEL David, BLANCHET David, BOULMER Daniel, CHAPDELAINE Jérôme, FAUVEL Christine, LAYER Martine, MARTIN Monique, MOULIN Pascaline, MÉNARD-CORVAISIER Magali, RICHEUX Nadège, VIGOUR David
Excusé ayant donné procuration : LEMENANT Fanny à NOEL David

Secrétaire de séance : CHAPDELAINE Jérôme

2026-057 - RAPPORT ANNUEL DU SDE35 : ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Boussac fait partie des 237 collectivités qui ont transféré leur compétence optionnelle d'éclairage public. La Boussac dispose dans son patrimoine de 187 luminaires pour 6 armoires,
Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,
Vu le rapport annuel du SDE 35 ;
Le conseil municipal prend acte de la transmission du rapport d'activité de l'éclairage public du
SDE35

Le Conseil municipal prend acte.

Fait et délibéré le 17 septembre 2026

La présidence de séance,
Christine FAUVEL

Le secrétariat de séance,
Jérôme CHAPDELAINE